



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E71993

VALABLE JUSQU'AU 01/10/2024

ÉDITÉ LE 25/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1987

Forme juridique : SAS

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AJACCIO 1987B00106

Siret : 340 736 586 00025

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 91 18738

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 296142

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 296142

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : BERNARDINI BTP

6 ZONE ARTISANALE DE CALDANICCIA  
20167 SARROLA CARCOPINO

Téléphone : 04 95 20 79 30

Portable :

Site Internet : www.bernardinibtp.com

E-mail : comptabilite@bernardinibtp.com

Responsabilité légale :

BERNARDINI MICHEL PRÉSIDENT / BIRON CORINNE DIRECTRICE GÉNÉRALE  
DÉLÉGUÉE

Fax : 04 95 20 79 27

Effectif moyen : 24

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée) Mention RGE	24/09/2021
3181	Couverture en plaques nervurées ou ondulées Mention RGE	24/09/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/02/2022

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE TOULON  
PARC TERTIAIRE VALGORA  
BAT. C - AVENUE ALFRED KASTLER  
- B.P. 70531  
83041 TOULON CEDEX 9

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.